

CONSEIL MUNICIPAL

9 avril 2025

Présents : Mmes OZENDA, DHOYE, MIRAMANT, Mrs VALENTIN, MAZZIOTTA, GILLES, DE DECKER, VALDENNAIRE, CHEVALIER.

Absents : Mme LEROY, et Mrs MAUREL, SOULIER.

Procurations : Mme C. BIANCHINI à Mme L. OZENDA
Mme C. CORTELLINI à Mr D. GILLES
Mme V. SOMOZA à Mr P. VALENTIN

Secrétaire : Mr VALENTIN est désigné secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 18h37.

1- Approbation PV 26 mars 2025 :

Approbation du PV de la séance du 26 mars 2025 à 11 voix pour et 1 abstention (Mme MIRAMANT).

Mme OZENDA quitte la séance et laisse la présidence à Mr MAZZIOTTA

Arrivée de Mr MAUREL qui participera aux délibérations suivantes

2- Approbation CFU 2024 budget principal :

Le compte financier unique remplace le compte administratif et le compte de gestion. Les résultats de l'exercice 2024 du budget principal sont :

Section de fonctionnement :

un excédent de clôture de 298.995,09 €

Section d'investissement :

un excédent de 84.898,20 €

Restes à Réaliser au 31.12.2024 23.298,11 €

un excédent de clôture de 108.196,31 €

Approbation du compte financier unique du budget de la commune à l'unanimité.

Mme OZENDA réintègre la séance et en assure la présidence

3- Affectation résultat 2024 budget de la commune :

Les résultats de l'exercice 2024 sont reportés comme suit :

001 Résultat d'investissement reporté 84.898,20 €

Restes à Réaliser au 31.12.2024 23.298,11 €

002 Résultat de fonctionnement reporté 298.995,09 €

Point voté à l'unanimité.

4- Vote des taux d'imposition 2025 :

Madame le Maire rappelle les taux des taxes communales 2025 :

Taxe Foncière Bâtie :	43.85 %
Taxe Foncière Non Bâties :	70.17 %
Taxe d'Habitation :	11.41 %

Je vous propose de fixer les taux des taxes communales pour l'année 2025 comme suit :

Taxe Foncière Bâtie :	43.85 %
Taxe Foncière Non Bâties :	70.17 %
Taxe d'Habitation :	11.41 %

Les taux des taxes communales sont votés à l'unanimité.

5- Vote budget de la commune :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	898.243,00 €
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	1.196.903,09 €
Les dépenses d'investissement s'élèvent à	231.644,89 €
Les recettes d'investissement s'élèvent à	253.872,20 €

Budget voté à 10 voix pour et 3 voix contre (Mme MIRAMANT, Mrs CHEVALIER et DE DECKER).

Arrivée de Mme SOMOZA qui participera aux délibérations suivantes

6- Subventions 2025 versées aux associations :

Art' terre	450 €	
Bibliothèque	450 €	
La Clastre	450 €	
Le Moulin d'Auro	450 €	
La Vaquette	450 €	
La Vaquette	550 €	subvention exceptionnelle entretien chemins
Association sport gym	450 €	
Vivre à St Hilaire	450 €	
APE	991 €	subvention annuelle 700 € + fresque 291 €
L'Ouzilhan	1.950 €	subvention annuelle 450 € ; fête votive 1.500 €
L'Ouzilhan	550 €	subvention exceptionnelle assurance journée taurine
Seconde parallèle	450 €	
Courir avec Sarah	450 €	
Tous ensemble	450 €	
Les Tartuffes à 4 roues	450 €	
Roulades et galipettes	450 €	
Resto du cœur	500 €	
École de musique	1.500 €	
TOTAL	11.441 €	

Subventions 2025 votées à l'unanimité.

7- Fongibilité des crédits :

Madame le Maire demande au conseil de l'autoriser à procéder, à compter de l'exercice 2025, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section. Voté à l'unanimité.

Mme OZENDA quitte la séance et laisse la présidence à Mr MAZZIOTTA

8- Approbation CFU 2024 budget assainissement :

Le compte financier unique laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 101.881,71 €
et un excédent d'investissement de 7.784,25 €

Approbation du compte financier unique du budget du service assainissement à l'unanimité.

Mme OZENDA réintègre la séance et en assure la présidence

9- Affectation résultat 2024 budget assainissement :

Les résultats de l'exercice 2024 sont reportés comme suit :

001 Excédent d'investissement	7.784,25 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	101.881,71 €

Point voté à l'unanimité.

10- Vote budget 2025 service assainissement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	56.175,00 €
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	157.929,71 €
Les dépenses d'investissement s'élèvent à	29.271,00 €
Les recettes d'investissement s'élèvent à	37.555,25 €

Budget voté à 11 voix pour et 2 voix contre.

11- Demande de financement Fonds vert (rénovation énergétique foyer-cantine) :

Le dossier de demande de financement Fonds vert déposé fin 2023 pour le projet de rénovation énergétique du foyer communal - cantine scolaire n'a pas été instruit. Il est à présent nécessaire de redéposer cette demande. Le plan de financement de l'opération est le suivant pour le projet de changement des menuiseries et installation climatisation réversible :

Montant du projet : 15.509,16 € HT (menuiseries + climatisation)

Fonds Vert (80 %) : 12.407,32 € sollicité

Autofinancement : 3.101,84 €

Point voté à l'unanimité.

S'ensuit une discussion sur le budget 2025 :

Mr CHEVALIER et Mme MIRAMANT trouvent que le budget consacré à la voirie (qui se dégrade de plus en plus) n'est pas suffisant.

Réponse de Mr MAZZIOTTA : il est prévu 30.000 €

Il est également demandé des précisions sur le montant porté sur la ligne « médecine du travail ». Il est répondu que le montant intègre également le montant de la cotisation pour l'assurance du personnel.

Les travaux de toiture et infiltration d'eau à la Vieille Eglise sont-ils prévus ? Les devis sont arrivés tardivement, des régularisations budgétaires seront faites pour payer ces travaux.

Qu'en est-il des travaux d'éclairage public chemin et impasse des Claux ? Ces travaux seront réalisés selon le programme établi par le SMEG.

L'ordre du jour épuisé,

La séance est levée à 19h07.